

/DA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°84-277 du 9 Juillet 1984

chargeant le Camarade François DOSSOU,
Ministre de la Justice Populaire de
l'intérim du Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie, pour compter
du 4 Juillet 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU Le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

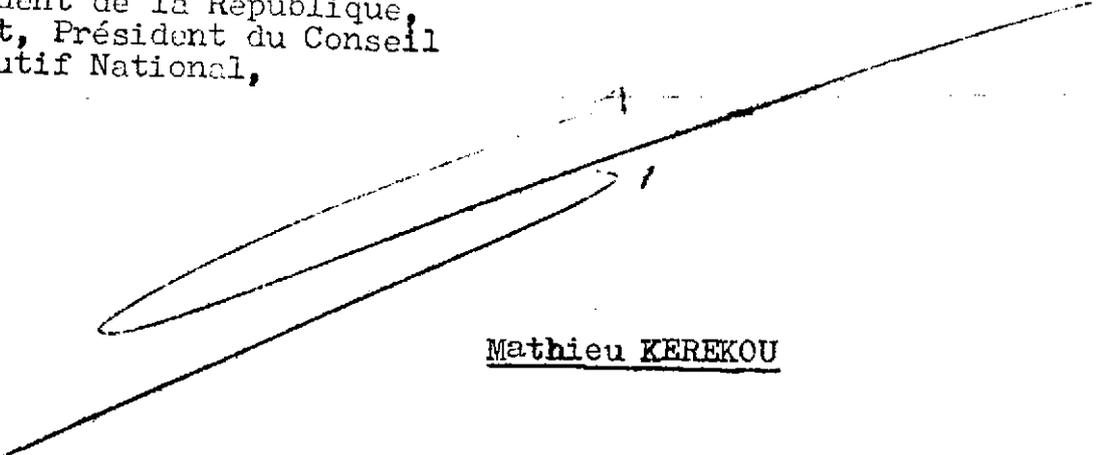
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 4 Juillet 1984, le Camarade
François DOSSOU, Ministre de la Justice Populaire est chargé
de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Ener-
gie, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 Juillet 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGCEN 4 PPC 2 MIMÉ-
MJP 6 AUTRES MINISTERES 20 DFE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA 2
DCCT 1 ONEFI-GDE CHANC. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 PREFETS 6 JORPB
1.-